L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No. 73 Rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,

DIMANCHE MATIN, 31 AOUT.

Etablissement d'Education.—Nous recommandons aux familles l'ancienne Institution d'Aquin, dirigée aujourd'hui par Mademoiselle H. Fitzgerald. Le système d'éducation y est complet et embrasse toutes les branches, ainsi que les principales langues vivantes, et principalement les langues régnantes en Amérique. La musique et le chant n'y sont point négligés et l'enseignement en est confié à des maîtres habiles. Quant au quartier où est située l'Institution, rue du Bayou, 283, près de la rue Claiborne, il possède tous les avantages d'espace et de salubrité désirables. Enfin, sous la direction intelligente de Mlle Fitzgerald, cette ancienne Institution est devenue une maison d'éducation de premier ordre et dont nous pouvons faire l'éloge en toute assurance.

—L'annonce publiée par MM. Théo. Danziger et Sons dans les colonnes de l'Abeille, intéresse les dames sous plusieurs rapports. Elle mentionne, en premier lieu, le récent arrivage d'un grand assortiment de marchandises fraîches et d'excellente qualité, qui ont été choisies avec le plus grand soin par M. Théo. Danziger lui-même. Ensuite vient une longue et intéressante énumération d'articles que la maison Danziger offre de vendre à des conditions fort avantageuses, lesquelles, d'ailleurs, sont indiquées par les prix qui accompagnent chacun des articles figurant dans cette liste. Nous appelons l'attention de nos lectrices sur cette annonce et les engageons fortement à aller visiter les magasins du N° 203 de la rue du Canal: elles ne peuvent manquer d'y trouver quelque bonne emplette à faire.

La Grande Médaille du Mérite.—Cette médaille est, à ce qu'il paraît, la plus grande récompense décernée à l'Exposition de Vienne. Heureux ceux qui l'ont obtenue! De ce nombre sont MM. Wheeler & Wilson, pour machine à coudre, qui a véritablement émerveillé tous les visiteurs allemands et tous les visiteurs européens. On peut dire, sans exagération, qu'elle a fait l'étonnement des experts de Sa Majesté l'Empereur d'Autriche. Personne n'en sera surpris, car cette même machine à coudre avait déjà remporté des prix aux Expositions de Londres et de Paris en 1862 et 1867. Depuis, elle a été encore améliorée et l'on peut dire aujourd'hui qu'elle est le *nec plus ultra* dans la fabrication des machines à coudre. Voyez l'annonce.

Grande liquidation en marchandises sèches.—C'est l'entête de l'annonce que la maison Barrière publie aujourd'hui dans nos colonnes. MM. F. G. & C. W. Barrière devant changer de local à la fin d'octobre, désirent écouler leur stock de marchandises sèches avant cette époque; pour atteindre ce but, il n'y a qu'un moyen, qui consiste à faire de grands sacrifices dans les prix, et ces messieurs l'ont adopté. Aussi, engageons nous les personnes qui sont en quête de *bargains* à aller examiner les articles en question au 133 de la rue du Canal, local actuel de la maison Barrière.

—Les personnes qui désireraient profiter de l'occasion exceptionnelle offerte par M. J. Turcotte, à l'angle des rues Canal et Baronne, n'ont qu'à se hâter, car le délai fixé par cette maison pour la liquidation des affaires de son magasin de détail, est sur le point d'arriver à son terme et, en raison même du peu de temps qui lui reste pour opérer la vente des marchandises non-écoulées, elle n'épargne aucun sacrifice dans les prix. Nous engageons donc fortement les dames à aller visiter les magasins de M. Turcotte au plus tôt; elles ne peuvent manquer d'y trouver bon nombre d'emplettes avantageuses à faire, et qu'on ne rencontrent que dans des circonstances de ce genre.

Un grand sacrifice de pianos.—Le temps fixé pour le déménagement de M. Louis Grunewald approche. Il faut donc qu'il vende le plus tôt possible les pianos dont il veut se défaire avant d'aller occuper son nouvel établissement. Ces pianos viennent des factures de Steinway, Knabe, Pleyel, Westermayer et peuvent se payer d'une manière très facile. Nous avons indiqué plusieurs fois déjà le mode de ces payements. Nous ne connaissons rien de plus libéral en fait de conditions de vente et nous pouvons dire avec assurance que M. Grunewald a bien mérité des pianistes.

Le steamer Pike.—Nous avons oublié de dire hier, dans notre notice, que ce joli steamer, qui a été engagé par le club du Pélican pour l'excursion de Carrollton, aura à bord un excellent corps de musiciens qui fera les délices de la traversée. On ne regrettera qu'une seule chose, c'est que la traversée ne soit pas plus longue, pour avoir le plaisir d'entendre la musique plus longtemps.

Partie de canotage à Carrollton.—Le steamer *Katie* partira du débarcadère de la rue du Canal, lundi, 1er septembre, à 4 heures du soir, et touchera au wharf de la rue Jackson, à 5 heures et demie, pour arriver à Carrollton à 5 heures, les régates ne devant avoir lieu qu'à 5 heures et demie. Les porteurs de billets sont prévenus qu'on ne pourra admettre qu'un nombre limité de passagers pour se conformer au règlement de la Douane. Voyez l'annonce.

Affaires d'encan.—On verra par une annonce insérée plus loin que MM. Nash et Hodgson sont de retour en ville et tout disposés à reprendre leurs affaires d'encan. Ces messieurs s'occupent aussi de toutes autres affaires qui concernent les plantations, les terres vacantes, les banqueroutes, les successions, les marchandises en entrepôts, les actions, scrips, meubles, etc., etc. MM. Nash et Hodgson se sont fait une très haute réputation d'hommes d'affaires; ils sont très avantageusement connus et méritent toute confiance par leur habileté, leur ponctualité et leur savoir faire.

Vins et Liqueurs.—MM. Washburne & Dry annoncent dans nos colonnes qu'ils viennent de fonder une maison de vins en gros, où les consommateurs pourront toujours se procurer du bon vin à très bon marché. Ces messieurs, qui en sont à leur début dans le commerce des vins, tiendront à satisfaire les acheteurs pour se faire une clientèle. On est donc sûr de trouver dans leur établissement rue Saint Louis No. 40, en face de l'hotel, un assortiment de vins à prix très modérés.

Liquidation.—Grande et belle occasion pour les acheteurs! La maison Hébert-Miret et Pinsard, rue du Canal 149, annonce aujourd'hui dans nos colonnes, la vente de toutes ses marchandises sans distinction au dessous des prix coûtants. Le fonds est vaste et se compose d'articles de lingerie, bonneterie, parfumerie, bijouterie, de fantaisie et d'articles de toilette de toutes sortes. Le stock est on ne peut plus varié et riche et nous renvoyons nos lecteurs à l'annonce qui seule peut en donner une idée. L'intention de MM. Hebert-Miret et Pinsard étant bien arrêtée, la vente au rabais, dont il est question, est chose positive et sure. Nulle réserve ne sera faite et ce que nous en disons doit être regardé comme une réalité. Que les acheteurs ne l'oublient pas!

Grande confiserie.—Une des plus [illegible] maisons de confiserie du Sud est [illegible] Norman & Reiss, rue Vieille-[illegible] fabrique constamment [illegible] toute espèce de Candis [illegible] nougats, [illegible] des bonbons fins et tout ce qui [illegible] au commerce de confiserie. La [illegible] confectionne des gâteaux de tout [illegible] sur commande et importe des articles étrangers, des fleurs, des poches de fantaisie, qu'elle vend au plus bas prix du marché. Il y a encore dans le même établissement une fabrique de Sirops provenant des fruits les plus recherchés et les plus exquis. Ces Sirops ont une grande réputation et la méritent. Les Macarons de MM. Norman & Reiss sont aussi fort estimés.

☞ Où trouve-t-on un assortiment varié de candis de toute espèce? A la grande fabrique de Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée Nos 121 et 123.

Courrier de Paris.

"J'ai vu bien des coupables, disait un magistrat célèbre en 1853, mais j'ai remarqué que les plus criminels étaient toujours les plus audacieux."

Cette phrase m'est revenue en mémoire quand j'ai lu dans la *République française* un entrefilet prodigieux où la feuille de ce grand impoli qu'on nomme M. Gambetta, ose dire que trois journaux monarchiques manquent de patriotisme.

Ces journaux sont la *Patrie*, le *Soleil* et le *Constitutionnel*.

L'organe du radicalisme s'indigne et prétend dénoncer à la vindicte publique la phrase suivante de M. Edouard Hervé:—"Nos chers compatriotes d'Alsace et de Lorraine veulent-ils nous permettre de leur donner un conseil? Nous les supplierons de s'écarter du radicalisme avec plus de soin que des Prussiens eux-mêmes." J'apprendrai à la *République française* que les Alsaciens et les Lorrains seraient à jamais perdus pour la France, si le radicalisme s'emparait d'eux. Le radicalisme tue l'amour de la patrie; et si nos pauvres exilés des frontières écoutaient les théories malsaines de M. Gambetta et de ses pareils, ils perdraient le culte du souvenir, qui peut seul nous les rendre plus tard. Tout au contraire, qu'ils ne s'éloignent pas des Prussiens: plus ils les verront, plus ils nous aimeront; plus ils sauront la mémoire vivante des choses de France!

Mais ce n'est pas pour expliquer la phrase de mon honorable confrère que j'ai parlé de cela. Ce qui m'a indigné, c'est l'audace de M. Gambetta qui ose invoquer le patriotisme. Certes, je comprends qu'il conseille de s'éloigner des Prussiens. Il a assez prouvé que c'était sa manière de voir! Et la fuite rapide qu'il faisait devant l'ennemi chaque fois que le canon tonnait rappelle une fois pour toutes que son patriotisme consistait à faire tuer les autres, quand il regardait les bras croisés les carnages préparés par son imprévoyance et son incapacité.

Ah! vous parlez de patriotisme, monsieur! Ah! vous invoquez les grands mots d'amour du pays, vous, le dictateur de la défaite, vous le Carnot de la déroute et l'organisateur du désastre! Vous, l'emprunteur de Morgan, vous le violateur des conseils généraux, vous l'insulteur de la magistrature, vous enfin qui avez accumulé tant de ruines et tant de sang, qu'au lieu de parler hautement comme vous le faites, vous auriez dû passer en conseil de guerre!

Où donc est la justice? Le magistrat que j'invoquais avait raison; ce sont toujours les plus criminels qui sont les plus audacieux.

Quelle peut être la force cachée de cet homme qui ne craint pas d'outrager les journaux conservateurs, quand ceux-ci auraient tant de comptes à lui demander?

On dit souvent: la polémique doit être calme, pour être forte. Comment donc être calme, quand on voit tel homme outrager ainsi tout ce qui est respectable?—Il y a des moments où la colère domine tout, cette colère, qui grandit quand on se rappelle le passé, et qu'on songe que cet homme espère nous faire un semblable avenir.

N'est-ce pas un des vôtres, monsieur Gambetta, qui a écrit cette phrase horrible:

—Mieux vaut un Prussien républicain qu'un Français monarchique?

N'est-ce pas M. Naquet, qui est l'auteur de cette abominable pensée?

Le patriotisme des radicaux, où est-il? Etait-ce lui qui les faisait, dans un banquet de Bruxelles en 1854, boire à la défaite des armées françaises?

Etait-ce lui qui les faisait chanter victoire au 3 septembre quand on apprit que l'empereur Napoléon était prisonnier et que nous étions vaincus à Sedan?

Le patriotisme des radicaux! Etrange ironie des mots! Ces gens ont fait le 4 septembre et le 18 mars en face de l'ennemi; ils ont renversé la colonne Vendôme, en présence de la sentinelle allemande qui leur souriait de Saint-Denis; ils ont tendu la main aux Etats-Unis, ces amis de la Prusse, dont un ambassadeur, M. Bancroft, appelait Wissembourg, Reichshoffen et Sedan "des progrès de l'esprit humain."

Et M. Gambetta, le chef de ces gens-là, se permet de dire qu'un journal comme la *Patrie*, par exemple, est anti-français! lui qui s'est condamné lui-même, en prenant la fuite après sa dictature, comme un caissier infidèle qui part pour la Belgique!

—"Ce qu'il faut donner au peuple, a dit Shakespeare, ce n'est pas du pain, ce sont des phrases." Voilà pourquoi les radicaux excellent à lancer ces grands mots qui égarent les malsains du public.

Malheureusement pour eux, à côté des mots il y a les faits. Qu'on cite un seul radical qui soit tombé pour la France, un seul qui ait payé au pays sa dette de sang! Une guerre effroyable a eu lieu, guerre de six mois; trois cent mille Français sont couchés sur les champs de bataille, frappés par devant, et les yeux au ciel. Un nom de radical dans ces trois cent mille morts! Il n'y a pas un seul.

A Reichshoffen, le colonel Leroy reçoit une balle dans le ventre. Le noble héros se tordait de douleur. On l'avait mis sur un brancard, et on le menait à l'ambulance. Tout à coup, il entend sonner la charge; il regarde, et voit, au loin, froidement, tranquillement, les grands cuirassiers qui s'en allaient à la mort. Alors, le vieux soldat se soulève, ôte son képi noirci, et dit:

—Vengez le drapeau!

Puis, il retombe épuisé, l'effort l'avait tué.

Etait-ce un radical?

Les zouaves pontificaux à Pathy, Ducrot à Champigny, Henri Regnault à Buzenval, étaient-ce des radicaux? Non! pas un d'entre eux n'a fait son devoir. Ils ne pensaient qu'à fuir le danger, qu'à fuir la bataille. J'ai entendu le père d'un des préfets nommés au 4 septembre,—je pourrais le nommer,—dire cette parole affreuse:

—Mon fils est nommé préfet. Tant mieux! il ne sera pas soldat.

Il y aurait un drame effroyable à écrire, drame qui trouvera peut-être dans cent ans un Shakespeare pour le jeter sur la scène. M. Gambetta mourant et assailli, non par le remords, mais par le souvenir. Le dictateur sur son lit d'agonie, et les mobilisés de Bretagne, morts dans la boue, les mobilisés de l'Anton, morts dans la neige, avec leurs pieds meurtris, leurs souliers de carton, leurs fusils de bois et leurs cartouches de sable.

Cette sombre armée de la désolation, défilant devant son ancien chef pour le maudire! Quand vous passez dans les campagnes de la Touraine un sentiment de haine vous prend au cœur contre cet homme. Vous vous dites que les moissons germent dans une terre nourrie de cadavres, et que ces cadavres ont été jetés là par l'incapacité et la folie d'un seul!

Alors on se demande pourquoi la justice humaine varie suivant les hommes. Pourquoi l'amiral Byng a été fusillé à son banc de quart, et pourquoi M. Gambetta est libre et ose parler?

Le fait est unique, je crois d'un homme ayant un tel passé sur son nom, et qui se permet, comme un souverain juge, de citer à sa barre les journaux et les écrivains les plus honorables de ce temps-ci. Rien ne lui fait; la Chambre lui jette ses marchés à la tête; l'histoire l'accuse d'imbécillité, de désastres sans nom; les journaux, comme la *Patrie* ou le *Paris-Journal*, prouvent chaque jour de quelle funeste influence cet homme a été: rien ne lui fait. Il est debout, il a un siége à l'Assemblée nationale, il a un journal où il peut outrager ses adversaires et accuser de manquer de patriotisme ceux qui défendent les idées monarchiques.

Un homme d'Etat anglais a dit cette phrase:

—Ce qu'on reprochera éternellement à la France, c'est d'avoir eu M. Gambetta qui puisse encore élever la voix après ce qu'il a fait.

Hélas! oui, il peut encore élever la voix. Mais il est bon de lui imposer une flétrissure publique quand ses aggressions descendent jusqu'à l'insulte!

Alb. Delpit.

☞ Il est universellement reconnu qu'il y a beaucoup à gagner à se servir des machines à coudre de Grover et Baker; ce qui le prouve, d'ailleurs, c'est leur immense succès de vente. Dépôt général pour le Sud, au No 107 de la rue du Canal.

☞ Les acheteurs de la campagne et de la ville trouveront, au plus bas prix du marché, tous les articles se rattachant au commerce de confiserie, chez Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, Nos. 121 et 123.

—La mystérieuse disparition d'un ancien libraire qui, depuis quelques jours, faisait grand bruit à Toulon, vient d'avoir un dénouement.

Retiré des affaires avec une assez jolie fortune et entouré des soins d'une famille qui avait pour lui la plus vive affection, cet individu était atteint d'une névralgie qui avait développé chez lui la monomanie du suicide. Son système nerveux était tellement agacé qu'il ne pouvait passer un seul instant en place.

C'est dans de pareilles conditions qu'il disparut, il y a une vingtaine de jours, à dix heures du soir, sous prétexte d'aller acheter un cigare.

Il était parti, en ayant 5 centimes seulement dans sa poche; on était assuré qu'il ne s'était pas jeté à la mer, car, excellent nageur, il avait maintes fois manifesté sa profonde aversion pour les noyades.

Toutes les recherches faites jusqu'à ce jour ayant été infructueuses, on commençait à désespérer, lorsqu'un hasard providentiel a permis de retrouver son cadavre.

C'est dans les montagnes désertes et bouleversées, situées entre Aubagne et Saint-Cyr, qu'un bûcheron a fait cette découverte, à la suite d'un concours de circonstances extraordinaires.

Occupé à faire des fagots qu'il empilait sur une crête de rocher surplombant un précipice, un faux mouvement fit tomber [illegible] fagots dans un gouffre où il n'a[illegible] mettre les pieds.

[illegible] pas perdre le fruit de son travail [illegible] aventure, et, après des peines in[illegible] fond de l'abîme, où il y retro[illegible] à côté d'un cadavre en état [illegible]; la tête, fracassée dans la chute, [illegible] méconnaissable, mais l'identité a pu être facilement constatée par les vêtements et la marque du linge.

Sans la tentative de ce pauvre bûcheron, on n'aurait jamais connu le sort de cet homme, qu'une maladie terrible poussait continuellement à la destruction, et qui s'était tué en laissant sa famille dans l'anxiété la plus terrible.

Les gens du pays assurent que, de mémoire d'homme, personne n'était jamais descendu dans ce gouffre.

Nouvelles et Faits Divers.

—On se rappelle qu'à la nouvelle que le peintre Anastasi venait d'être brusquement frappé de cécité, les artistes avaient organisé une vente qui, tous frais déduits, avait donné plus de 120,000 fr.

M. Anastasi vient de faire don à l'Académie des Beaux-Arts de la nue-propriété d'une somme de 100,000 fr. représentée en rente perpétuelle sur l'Etat. Il s'en réserve naturellement l'usufruit viager. Il désire que cette rente soit consacrée "à la fondation, soit d'une pension viagère, soit de secours annuels en faveur d'artistes peintres ou sculpteurs français, ou assimilés à des Français dans l'infortune." La rente est immatriculée avec cette mention: *Fondation Anastasi, en souvenir de la libéralité de ses confrères.*

—M. Peabody vient d'être éclipsé comme philanthrope. Un industriel de Glasgow, M. Baird, vient de faire don de *douze millions et demi*, en vue de pourvoir aux besoins de l'Eglise d'Ecosse, la plus pauvre de toutes les Eglises du monde.

—On raconte à Batignolles qu'en curant un vieux puits, dans la rue des Dames, on aurait trouvé ces jours-ci une somme considérable (on parle de 40,000 fr.) en pièces de cinq et six francs. On croit que cette somme aura été jetée dans le puits en 1815, lors de l'attaque des alliés sur la barrière de Clichy.

Une victime du chloroforme.—Un jeune peintre de beaucoup d'avenir, M. Georges Drouin, est mort à Paris, à l'âge de vingt-huit ans, dans les plus tristes circonstances.

M. Drouin, atteint de violentes rages de dents, voulut s'endormir par le chloroforme, et s'appliqua sur la figure un mouchoir qu'il en avait imbibé.

La dose était trop forte, et le malheureux ne s'est plus réveillé.

—La police vient d'exécuter à Paris une opération sur laquelle nous ne croyons pas devoir donner de détails, afin de ne pas gêner l'instruction. Disons seulement qu'on a arrêté la "directrice" d'une maison de la rue Boissy-d'Anglas, qui faisait une concurrence terrible à la Rondy. Cette femme, une nommée Cusco, se dit espagnole. Son cas est tout particulièrement curieux.

M. Nélaton, de retour de Villers, où sa santé s'était notamment améliorée, vient d'avoir une rechute dont la gravité donne de sérieuses inquiétudes à ses amis.

Déjà plusieurs fois M. Nélaton a été aussi menacé; mais grâce à la vigueur de sa constitution il a toujours repris le dessus. Espérons qu'il en sera de même aujourd'hui.

—Le *Journal de Lyon* publie les renseignements suivants sur l'incendie qui vient de détruire, dans la nuit du 5 au 6 août, une partie du village de Massignieu-de-Rives, près Belley (Ain):

"C'est vers une heure du matin que le feu a éclaté au sommet d'un pallier et s'est propagé dans les maisons du village avec une foudroyante rapidité, facile à expliquer par ce temps de sécheresse. Les récoltes étaient déjà emmagasinées.

"Maisons et récoltes, presque tout le village a été incendié. Sur les 21 propriétaires frappés, deux seulement étaient assurés.

"Plusieurs bestiaux ont été brûlés, de même qu'une masse d'ustensiles agricoles les plus indispensables.

"Le désastre eût été encore plus grand si la pompe à incendie de Cressin-Rochefort, amenée sur les lieux avec empressement et dirigée avec habileté, ne fût parvenue à maîtriser le feu.

"On sait que ce sinistre est attribué à un aliéné; ce malheureux, nommé Gaillard, âgé de trente ans, menuisier, dont la maison a été brûlée, a fait, après quelques hésitations, des aveux complets.

"Il a raconté que, vers onze heures du soir, il était monté au sommet du pallier de son beau-frère; puis, après y avoir mis le feu avec une allumette chimique, il alla tranquillement se coucher. Ce malheureux a été écroué à Belley."

—On nous écrit de Marseille que samedi soir, à sept heures et demie, cent sept pèlerins sont partis de cette ville se rendant à la Sainte-Baume. Aucune manifestation n'a eu lieu.

Une pêche miraculeuse.—Un jeune garçon de quinze ans, du nom de Manouvriez, demeurant à Paris, rue de Ménilmontant, 82, était hier à pêcher à la ligne dans le canal St-Martin au bas de la rue de l'Hôpital-St-Louis.

L'eau était très claire, et Manouvriez, en regardant s'il y avait des goujons, aperçut au fond quelque chose qui brillait. Prenant son épuisette, il fouilla doucement et amena un petit moutardier en argent niellé et cristal, avec cuiller en vermeil, le tout d'un travail assez délicat.

Enervéillé, il continua ses recherches, et amena successivement: une salière en argent, une passoire à tisane, une passoire à thé, et enfin un grand collier en or, argent et pierres fines, auquel pendait une croix de la Légion-d'Honneur, ornée de diamants.

Pendant cette pêche, un autre gamin s'était approché, regardant avec envie. Manouvriez lui fit généreusement cadeau du collier et de la croix, et lui prêta son épuisette en lui disant de chercher à son tour. Il alla porter le reste chez lui.

Une heure après l'ami vint lui rapporter l'instrument.

"Tu as eu fièrement tort de t'en aller, lui dit-il, j'en ai joliment repêché après toi, et j'en ai laissé encore. J'ai été obligé de m'arrêter, parce que la vase avait troublé l'eau."

Et il lui raconta qu'il avait une lorgnette, une montre et sa chaîne, des cuillers d'argent, etc.

Le soir, à la rentrée de son père, Manouvriez lui raconta sa trouvaille. Le père Manouvriez est un honnête ouvrier, son premier soin fut d'envoyer son fils déposer le tout chez M. Michaut, commissaire de police du Père-Lachaise, auquel le jeune garçon raconta son histoire.

Ce magistrat a félicité le père et le fils et a commencé une enquête au sujet de ces objets, qui, selon toute évidence, ont été jetés dans le canal par quelque voleur. Malheureusement, Manouvriez fils n'a qu'une partie des objets repêchés, et il ne sait pas le nom de son compagnon de pêche, lequel n'a pas jugé à propos de l'imiter dans son acte d'honnêteté.

LE MANDAT IMPERATIF.

Les radicaux de Lyon ont soumis au candidat au conseil général le mandat impératif suivant:

Mandat impératif présenté au candidat au conseil général pour le 2e canton de Lyon.

A l'époque de transition où nous sommes, toute élection doit être une affirmation de principes.

La situation présente exceptionnelle et les attributions données par la loi aux conseils généraux exigent d'ailleurs que les mandataires soient, en même temps que d'honnêtes et habiles administrateurs, des hommes politiques en parfaite communauté de vue avec leurs mandants:

La collectivité des électeurs doit pouvoir, en effet, s'en remettre aux soins vigilants de ses élus, aussi bien pour la bonne gestion des deniers des contribuables que pour la défense de la République.

En considération des idées qui précèdent, les électeurs du 2e canton de Lyon résument dans les points suivants la ligne de conduite qu'ils croient devoir indiquer à leur candidat:

I.—Adhésion formelle aux principes démocratiques républicains avec leurs conséquences rigoureuses tant dans l'ordre politique que dans l'ordre économique;

Conséquemment, engagement d'honneur de défendre avec énergie ces principes toutes les fois qu'ils seront menacés, et si besoin est, de remplir rigoureusement les devoirs imposés aux conseillers généraux par la loi du 15 février 1872.

II.—Contrôle sévère des affaires départementales.

III.—Relations fréquentes entre les électeurs et l'élu qui sera tenu de se rendre aux réunions où ses mandants le convoqueront.

IV.—L'élu s'engage d'honneur à donner sa démission lorsque,—en cas de dissentiments graves,—ses électeurs la lui demanderont;

A ne démissionner sans en avoir, au préalable, conféré avec ses électeurs;

A ne cumuler, en aucun cas, plusieurs fonctions électives.

Le présent mandat,—formulé à titre de mandat impératif,—sera soumis au candidat pour être accepté par lui sans restriction.

Lyon, le 5 août.

Ce mandat impératif, remarquable surtout par sa brièveté, contient l'expression d'une prétention que les radicaux n'ont cessé d'émettre: celle qu'ils sont à la fois des administrateurs et des politiques. Il faut, disent-ils, que les élus soient en même temps des administrateurs honnêtes et des républicains.

Le conseil est bon, mais difficile à suivre.

La Liberté du Balcon.—Le *Journal des Débats* a recherché les significations et l'étymologie du substantif architectural récemment illustré à la tribune par M. le comte Jaubert, de spirituelle mémoire, et M. Gambetta.

Voici les curieuses applications qui ont été faites de ce terme dont l'usage dans notre langue ne paraît guère dater que de la seconde moitié du dix-septième siècle:

Le *balcon* a eu les honneurs de la poésie. Dans *Nicomède*, tragédie de Corneille, faite en 1652, on lit:

Et du haut d'un balcon pour calmer la tempête
Sur ses nombreux sujets faisons voler sa tête.

Et dans *Othon*, tragédie du même, écrite en 1665:

....D'un balcon chez mon frère,
J'ai vu... que ne peut-on, Madame, vous le taire!

Quoique employé par l'illustre écrivain, le terme de *balcon* n'était guère encore familier; ainsi, on trouve dans le *Mercure françois* de 1623 le passage que voici: "Sur la façade du palais il y a un balcon." Or, pour exprimer ce qu'est un balcon, il est ajouté en marge: "C'est une sorte de fenêtre qui s'advance en dehors en forme de saillie."

On sait que l'on donne le nom de balcon à une saillie praticable placée sur la façade extérieure d'un bâtiment et portée par des colonnes, des cariatides ou des consoles.

On donne le même nom à l'ouvrage de serrurerie qui sert d'appui aux personnes qui regardent par une fenêtre.

Au théâtre, c'est une petite galerie qui limite certaines places ou qui règne le long de l'amphithéâtre.

C'est aussi un terme de marine qui désigne la galerie qu'on faisait à l'arrière de certains vaisseaux. Le marquis de Seignelay (Colbert) écrivait: "Sa Majesté n'estime pas qu'il soit bien nécessaire de faire [illegible] les balcons et la sculpture des vaisseaux de [illegible]."

Balcon, est aussi un terme de fonderie; c'est le métal qui se trouve à l'extrémité des pièces coulées au point de réunion du moule.

La liberté du balcon a été bien souvent mise en scène par les écrivains dramatiques de tous les pays. On trouve le balcon jouant un grand rôle dans les pièces italiennes et espagnoles. Qui ne se souvient du fameux balcon du *Barbier de Séville*, du haut duquel la belle Rosine écoute les sérénades du comte Almaviva? Dans les [illegible] de M. Sardou, on sait que la scène la plus émouvante est celle du balcon.

On dit balcon en français, en espagnol et en provençal; balcão en portugais, balcone en italien.

Ce mot provient d'un radical qui se trouve dans l'italien: balco, palco, qui veut dire échafaud. En basse latinité, balcus; en ancien haut allemand balcho, palcho, qui veut dire poutre.

Quelques Parisiens, mais fort peu, savent peut-être qu'il existe un quai dans Paris qui a porté le nom de quai des Balcons. C'est le quai qui porte aujourd'hui la dénomination de Béthune, en l'île Saint-Louis.

Le nom de quai des Balcons lui fut donné vers 1680. Chaque maison ou presque toutes étaient ornées d'un balcon, ainsi qu'on peut le voir aujourd'hui. Cette dénomination vient de là.

En 1792, on l'appela quai de la Liberté.

INSTITUTIONS.

Université de la Virginie.

Des Ecoles de Sciences et des Laboratoires Pratiques offrent des avantages spéciaux à ceux qui veulent acquérir une éducation scientifique complète et toutes les connaissances que doivent avoir le professeur de sciences, l'ingénieur civil, l'ingénieur des mines, l'architecte, le chimiste, le métallurgiste, le fermier, le droguiste, etc., et ceux qui désirent occuper des emplois publics, tels que le relevé des côtes, etc., etc. [illegible] Pour les catalogues, s'adresser à WM. WERTENBAKER, Sec'y, P. O. University of Virginia, Va.
20 août—1m—mer,ven,dim

Université de la Virginie. Ecole de Médecine.

La prochaine session (la quarante-neuvième) commencera le 1er octobre et durera neuf mois, à l'expiration desquels l'élève studieux sera reçu avec toutes les connaissances qu'exigent la profession. Pour les catalogues, s'adresser à WM. WERTENBAKER, Sec'y of Faculty, P. O. University of Virginia, Va.
20 août—1m—mer,ven,dim

Kentucky Military Institute, (Collége Militaire du Kentucky) A six milles de Frankfort.

Ce Collége offre, en autres avantages, un corps complet de professeurs distingués dans chaque département, un cours plus complet qu'il ne l'est d'habitude, l'absence des tentations des villes, la discipline du camp jointe au confort et aux plaisirs de la maison.

La vingt-huitième année commencera le LUNDI, 1er septembre 1873.

Pour les catalogues, s'adresser au Colonel R. T. P. Allen, Surintendant. [illegible]
22 juin—2m—1fpec—VAC

INSTITUTION A. CORDIER, POUR JEUNES GENS. No. 253 rue Johnson, encoignure Quartier, au [illegible] de l'Esplanade.

La réouverture de cet établissement aura lieu le LUNDI, 1 septembre prochain, à 8 heures du matin.

Le français, l'anglais et l'allemand y sont enseignés, ainsi que tout ce qui compose une solide instruction.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. Ate. Leicher, à la Rotonde St. Louis, jusqu'au 4 septembre, et de ce jour à l'institution.
30 août—[illegible]

INSTITUTION DUREL, 91 Rue Bourgogne 91. Ré-ouverture: Lundi 1er septembre.

Le Français, l'Anglais, l'Allemand sont les langues vivantes enseignées par l'institution. MM. R. Montgomery, Max Mayer, E. G. Durel, Alt. Durel, Mme Ve J. A. Wills, sont les professeurs attachés à l'enseignement.

L'Institution se charge de l'Enseignement de l'Instruction Religieuse. 24 août—1m

INSTITUT ST-CHARLES, Pensionnat et Externat de jeunes demoiselles, 101 et 106, Rue Bourbon, Entre St-Louis et Toulouse.

Cette Institution, dirigée par Mme Marc Lefranc, fera la réouverture de ses classes, Lundi, 1er Septembre. 24 août—1m

Ecole Classique et Commerciale, 123 Rue Conti 123. L. A. de Montluzin, Directeur. Année Scolaire 1873-74.

Ouverture des classes, lundi 1er Sept. 1873.

Pour tous renseignements s'adresser directement à l'institution, ou, par lettre, à M. L. A. de Montluzin, N. O. P. O.
24 août—1st dim mer vend

Ecoles Allemandes-Américaines de la Nouvelle-Orléans.

Les Directeurs de ces écoles favorablement connues ont l'honneur de prévenir le Public que la réouverture des Cours aura lieu le Lundi, 1er Septembre prochain, dans le bâtiment que l'Association vient d'acheter au No 83, rue Bourgogne, entre St Louis et Conti.

La consolidation dans un local situé plus au centre de la ville, de nos deux écoles des rues Royale et Commune, a été résolue en vue [illegible] une plus grande uniformité dans l'enseignement des branches nécessaires pour l'admission des élèves à l'Ecole supérieure Commerciale que notre Association se propose d'établir le plus tôt possible comme un complément de notre Ecole actuelle.

Nous appelons respectueusement l'attention des Parents sur ce point que, dans notre Ecole, les langues Française, Anglaise et Allemande sont enseignées avec le plus grand soin, et sans aucune augmentation de prix.

Outre ces trois langues, les études comprennent l'Arithmétique, l'Histoire, la Géographie, l'Histoire Naturelle, la Botanique, le Dessin, et les Ecritures Anglaise et Allemande.

Les prix, invariablement payables d'avance, varient suivant le degré d'instruction des élèves de $2 à $5 par mois. 24 août—2d

Avis au Public.

Le Commercial College de St. Stanislas, situé à la Baie St. Louis, commencera sa session [illegible], le 15 septembre, 1873. Quelques officiers du Collége se rendront à la Nouvelle-Orléans plusieurs jours à l'avance, afin de prendre avec eux les élèves qui leur seront confiés. [illegible]

Pour prospectus et autres informations, s'adresser au Frère Pierre Edmond, président, à la Baie St Louis, Miss, ou à l'Académie St Louis de Gonzague, coin Chartres et Quartier. 20 août—2m

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES Dirigé par Mme Matthey, Successeur de Mmes Lavillebeuvre et Deron. No 278, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.

Réouverture des classes, LUNDI, 1er septembre. 22 août—1m

JEFFERSON ACADEMY, 43 Rue Bourbon 43, Nouvelle-Orléans, Dirigé par **G. J. LORD.**

La session de 1873-74, de cet établissement commencera le LUNDI, 15 SEPTEMBRE. 20 août—2 mois

COLLEGE COMMERCIAL DE LA NOUVELLE-ORLEANS, sous l'habile direction de M. J. W. BLACKMAN.

78 rue du Camp. Entrée, 44 rue Natchez.

Cet ancien établissement, ouvert tous les jours, du matin au soir, l'année entière, offre le précieux avantage aux jeunes gens et aux demoiselles de la Nlle-Orléans et des endroits rapprochés de la ville, d'obtenir, en quelques semaines, une éducation commerciale solide.

Le mode d'enseignement embrasse toutes les facilités récentes et avantageuses aux élèves qui aspirent aux honneurs de cette branche d'éducation.

Les prix de l'établissement sont cinquante pour cent meilleur marché que ceux de tous les établissements de la ville.

J. W. Blackman, Principal, W. H. Mitchell, Administrateur. 31 juil—1m

Louisiana State University, A Baton-Rouge, Louisiane. Organisation militaire.

La 13e session commencera le premier LUNDI d'octobre prochain, et se terminera le dernier MERCREDI de juin 1874.

Le corps enseignant se compose de professeurs éminents pour toutes les branches de la littérature et des sciences. [illegible]

L'Université possède une Bibliothèque de [illegible] volumes, un Cabinet de physique et de chimie, des Modèles de machines, des Instruments [illegible]

[illegible]

Les seuls frais de session sont:

Enseignement, bibliothèque, médecin	[illegible]
Pension et [illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Livres, papier, etc.	[illegible]
Dépense totale	[illegible]

D. F. Boyd, Surintendant. 29 mai—6m

DIVERS.

JARDIN DE MAGNOLIA. Dimanche, le 31 Août 1873. Grand Concert Gratis et Bal. L'orchestre du Jardin sous la direction du professeur Charles Jaeger.

Le propriétaire de l'établissement se réserve le droit de refuser l'entrée à toutes les personnes qu'il jugera convenable.

Le Restaurant sera pourvu de mets délicats et de vins et de liqueurs de choix.
Richard Homann.

JARDIN DE MAGNOLIA. La plus belle et la plus agréable place d'amusements d'été, pour pique-niques, fêtes de famille, dîners, soupers, etc. Ouvert chaque jour. LE DIMANCHE GRAND CONCERT GRATIS ET BAL. Restaurant et barre pourvus de mets et de liqueurs de choix. [illegible] Richard Homann.

Consulat de France A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Avis est donné aux Alsaciens-Lorrains [illegible]

Compagnie des moulins à coton de Gullett. Fabrique à Amite, Louisiane.

Nouveaux moulins à coton de Gullett pour travail léger. [illegible] Ernest A. & Co, agents généraux, N° 126, rue de la Commune, Nlle-Orléans, Louisiane.

The Freedman's Savings & Trust Co. Caisse d'épargne nationale. Charte accordée par les Etats-Unis en 1865. Succursale de la Nlle-Orléans: No 182 Rue du Canal, Encoignure Dryades. Heures de banque: De 9 heures A. M. à 3 heures P. M. Ouverte les samedis soir, pour recevoir des dépôts, [illegible]. L'intérêt alloué est de six pour Cent. C. D. Sturdevant, Caissier. A. Faillet, Assist. Caissier. On peut se procurer des copies de la Charte à la Banque. 3 janv—1an

LE SAPOLIO d'Enoch Morgan's Sons remplace le savon dans les ménages, excepté pour le blanchissage.

LE SAPOLIO économise les gages d'un fourbisseur. Faites en l'essai.

LE SAPOLIO pour les fenêtres est meilleur que le blanc ou l'eau. On n'a pas besoin d'enlever les rideaux et les tapis.

LE SAPOLIO nettoie la peinture et le bois, en un mot toute la maison, mieux que le savon. Il économise le travail. Vous ne sauriez vous en passer.

LE SAPOLIO nettoie les couteaux mieux que la brique. Il ne laisse pas d'éraillures.

LE SAPOLIO polit la ferblanterie mieux que ne le font le blanc et le sable. Il fait briller sans érailler.

LE SAPOLIO polit les ustensiles en cuivre mieux que ne le font l'acide et l'huile ou la pierre.

LE SAPOLIO est précieux quand on veut laver les plats et la verrerie. Il coûte moins que le savon.

LE SAPOLIO enlève les taches des marbres de cheminées, des tables [illegible] et de la porcelaine.

LE SAPOLIO enlève les taches et la graisse des tapis et autres tissus.

Il n'y a pas d'article qui fasse autant de travail et le fasse mieux. Essayez-le.

HAND SAPOLIO POUR LA MAIN c'est un merveilleux savon de toilette qui n'a d'égal ni en Amérique ni à l'étranger.

HAND SAPOLIO POUR LA MAIN lorsqu'on l'emploie au bain, il nettoie parfaitement, ouvre les pores et agit sur la peau qu'il embellit.

HAND SAPOLIO POUR LA MAIN Il nettoie et embellit la peau, instantanément, il fait disparaître les taches de la figure et des mains.

HAND SAPOLIO POUR LA MAIN Il est sans rival dans le monde pour blanchir la peau du visage et des mains et empêcher qu'elle ne se gerce.

HAND SAPOLIO POUR LA MAIN Il enlève les taches de goudron, de fer, d'encre et de graisse. [illegible]

HAND SAPOLIO POUR LA MAIN Il coûte de 10 à 15 cents le morceau. Chacun devrait en avoir. Il vous plaira.

Ne manquez pas d'en faire l'essai. Achetez-le de votre marchand s'il en a, s'il veut vous le procurer; sinon, demandez notre brochure intitulée: "All about Sapolio" et elle vous sera envoyée gratis.

ENOCH MORGAN'S SONS, 20 PARK PLACE, N. Y. 7 août—2m—vàc

MAISON D'ACCOUCHEMENTS, 158 rue des Remparts, entre St-Pierre et Orléans.

Mme H. Bausset, accoucheuse des Facultés de Paris et de la Nouvelle-Orléans, exerçant en Louisiane depuis 27 ans, informe respectueusement sa clientèle qu'elle vaccine régulièrement tous les jeudis à 11 heures. [illegible] Consultations [illegible] tous les jours de 10 h. du matin à 2 h. P. M. H. Bausset.

Avis aux Contribuables. Bureaux des Assesseurs de Taxes d'Etat, No. 9 de la rue Carondelet, au premier. Nlle-Orléans, 1er août 1873.

Avis est donné aux contribuables de la ville de la Nouvelle-Orléans que l'assessment des taxes d'Etat pour l'année 1873 est achevé, et que le livre sera exposé, de neuf heures du matin à trois heures de l'après-midi, jusqu'au 31 août 1873, pour la rectification d'erreurs. WM. H. DECKER, Président du Board des Assesseurs des Taxes d'Etat.

N. B.—Les contribuables sont priés d'apporter leurs reçus de l'année dernière et une indication du district et du numéro de l'îlot. 1er août—1m WM. H. DECKER.

FABRIQUE D'ENCRE D'IMPRIMERIE de la Vallée du Mississippi. COLLINS & BAQUIE, Propriétaires et Fabricants. Nous offrons au commerce de la Vallée du Mississippi, aux prix du Nord, toute espèce d'Encre d'Imprimerie. Nous en garantissons la qualité. Notre fabrique est à Tangipahoa, en Louisiane; nos bureaux, au No 2 de la rue Carondelet, Nouvelle-Orléans.

JULIUS LOEFFLER, 42 Rue Royale 42. Poseur et Marchand d'Installations de Gaz. Il a constamment en main un stock complet d'installation, de globes, etc. Il se charge de réformer et réduire les dépenses et les installations de toute espèce. Son travail est garanti.

Avis. La société qui a existé entre Messieurs Albin Rochereau, William T. Hepp, Charles T. Dugazon, Pierre Grabiel et Ernest Merilh, sous la raison sociale de A. Rochereau & Co., est arrivée aujourd'hui, à son terme. Nlle-Orléans, 31 juillet 1873.

Avis. Une Société en commandite sous la raison de A. Rochereau & Co. avec siége principal en cette ville et succursale à New York, a été formée entre les soussignés: Albin Rochereau, Charles T. Dugazon, Pierre Grabiel, Ernest Merilh, Adèle Gleises, Vve W. T. Hepp, en commandite. Nouvelle-Orléans, le 1er août 1873.

[illegible] Seymour & Cohen [illegible] Mme H. Seymour, exécutrice de la succession de F. W. Seymour, Mme H. Seymour, A. Cohen. Nlle-Orléans, 1er août 1873. 2 août—1m

Vins, Liqueurs, Provision, &c.

QUEYROUZE & BOIS, [illegible] Coin Vieille-Levée et Bienville, Nlle-Orléans.

J. B. CAMORS & CO., Marchands de Farine et Négociants Commissionnaires, 61 Rue Tchoupitoulas 61, Nouvelle-Orléans.

CAZAUX & VERGNOLE, Négociants-Commissionnaires En Vins, Cognacs et Cordiaux, 78 Vieille-Levée 78, Nouvelle-Orléans.

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES, Liqueur Hygiénique (Approuvée des médecins) LAURENT LACASSAGNE, (Agent.) A vendre chez: Queyrouze & Bois, coin des rues Bienville et Vieille-Levée. Cazaux & Vergnole, No 78 rue de la Vieille-Levée, et Vincent Battolara, No 8 rue Dumaine.

AUGUSTE COUTURIE, 30 Rue de la Vieille-Levée 30. Seul Agent pour la vente des Champagne Chs. Heidsieck & Co., Cognac d'Hny. Grégoire & Co., [illegible]. —Offre à vendre— Cognac J. & F. Martell [illegible]. Vins Rouges [illegible].

BITTER DES ARABES Hygiénique Perfectionné.

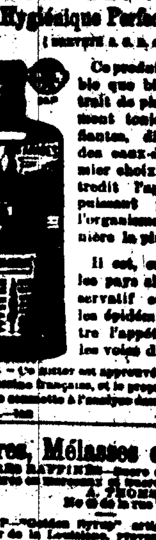

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate.

Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.

N. B.—Ce Bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, [illegible]

Sucres, Mélasses et Sirops. Sucres raffinés—[illegible]. A. Thomson & Co. [illegible] de la rue Tchoupitoulas.

Sirop—"Golden Syrup" article supérieur et pur de la Louisiane, provenant de la Raffinerie Crescent City. A. Thomson & Co.

Sirop et Mélasse raffinés—[illegible]. A. Thomson & Co.

Mélasse de la Louisiane—Différentes qualités de mélasse d'habitation, [illegible]. A. Thomson & Co.

Sucre clarifié—de différentes qualités blanc et jaune, [illegible]. A. Thomson & Co.

Sucre de la Louisiane—Différentes qualités de Sucre d'habitation en boucauts et barils. A. Thomson & Co.

Sucres étrangers—de Cuba, de Demerara, et de Porto-Rico, [illegible]. A. Thomson & Co.

Sources, Bains, Hôtels, Restaurants.

HOTEL DE BARNUM, Coin Broadway et Vingtième rue, New-York. A l'instar des hôtels américains et européens. On y trouve tous les agréments et tous les perfectionnements modernes [illegible]

L'Ancien Méridien, [illegible] Vient d'ouvrir, sous la direction de M. Philippe Forget, ancien restaurateur bien connu, un LUNCH [illegible]

RESTAURANT FRANÇAIS A LA MOBILE, Tenu par J. Pacteau, (Successeur de Louis J. Dumay) No 11, Rue Gouvernement, [illegible]

Restaurant Cosmopolitain, 12 et 13 Rue Royale 12 et 13, Entre les Rues Canal et Douane. Louis Chaplain, Propriétaire. [illegible]

DENTISTES.

Le Dr. Charles E. Kells, DENTISTE. Cabinet et domicile, No 34, rue Dauphine, [illegible] la rue du Canal. Extraction des dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.

Grande amélioration dans l'art du Dentiste. [illegible]

J. A. CASADAVANT, D. D. S. Chirurgien-Dentiste, [illegible] Encoignure Canal. [illegible] Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol. Venez voir la nouvelle base.

66 Rue Bienville 66, Encoignure Royale. [illegible]

Révolution! Révolution! Les Dents! [illegible] Le Dr. Geo. P. Maloney, [illegible]

JOS. BRANDNER, Marchand-Tailleur, 24, Rue Bourbon, entre Bienville et Douane.

Cinquante mille piastres seront prêtés par la Metropolitan Loan and Savings Banks, au No 14 de la rue du Camp, [illegible] sur des Diamants, Montres, Bijoux, Pianos, Obligations de l'Etat ou de la Ville [illegible] T. D. Van Horn, Caissier.

PIERRE DUPONT, Entrepreneur de Pompes Funèbres. [illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible] vs. [illegible] Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans. [illegible] W. P. Harper, Shérif de la paroisse d'Orléans.

S. H. Davis, Jr. vs. Cohen M. Soria, exécuteur testamentaire de J. M. Ismenia(?), décédé. Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans. [illegible] W. P. Harper, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Succession de feue Mary Killelea, décédée. Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans. [illegible] W. P. Harper, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Charles Cavaroc vs John Mountfort. Sixième Cour de District [illegible] W. P. Harper, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Cigares, Tabacs.

Cigares de la Havane et du Pays, Cigarettes de la Havane et du Pays. Et un assortiment complet de Tabacs [illegible] ED. L. ZELL & CO., Coin des rues Canal et Carondelet, Nlle-Orléans, Lne.

J. DESCA, Ancienne Maison L. Moulon, No 53 Rue Vieille-Levée No 53, Encoignure Bienville. Manufacturier à Vapeur de: Tabac à fumer et à priser. Et Importateur de: Cigares de la Havane, Tabac à chiquer, Pipes, &c. Nouvelle-Orléans.

ATTENTION! Grand Déballage! [illegible]

COLD CREAM RACINE CALIFORNIENNE.

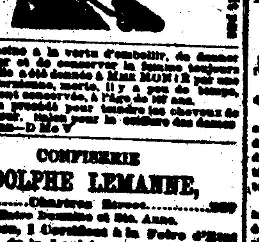

[illegible]

CONFISERIE ADOLPHE LEMANNE, 267 Chartres [illegible] 269, Entre Dumaine et Ste. Anne. [illegible] Exposition de la Louisiane 1873. Spécialités pour Nougats montés, Gateaux et Pyramides [illegible]

Mme LEONCE, DOCTEUR ASTROLOGISTE, venant de Paris. [illegible]

CAFE DE LA ROTONDE DE L'HOTEL ST-LOUIS. Consommations à 10 cents le verre. [illegible]

LA LOCOMOTIVE HUMAINE [illegible] L'APERITIF SELTZ, EFFERVESCENT, DE TARRANT. [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY & CO. Terrains de choix, nus et améliorés, dans les rues Esplanade, Quartier, Bourgogne et Ste. Anne—Pour sortir de la succession d'Antoine Faivre. [illegible]

PAR VINCENT & CO. Marchandises Sèches. Par Vincent & Co., [illegible]

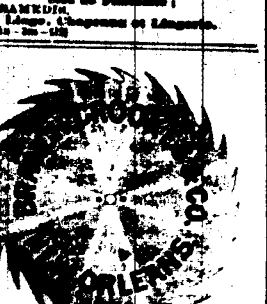

BRANCH, CROOKES & Co., [illegible] rue Carondelet. Fabricants de scies circulaires [illegible]

BUCKEYE MOWER & REAPER

Rice Threshers & Separators TO RUN BY STEAM OR HORSE POWER. SULKY HORSE HAY RAKS, IMPROVED UTLEY COTTON PRESSES. A vendre par L. E. Generelly & Co., N. O. Agricultural Warehouse, [illegible]

APPAREIL PERFECTIONNE DU GAZ BARBARIN, [illegible] P. Roberts, [illegible]

Machines à coudre (perfectionnées) A L'USAGE DES FAMILLES, DE GROVER & BAKER. Grand Dépôt du Sud, 107 rue du Canal, [illegible]

Consulat de France. AVIS [illegible] AOUT 1873. [illegible]

Bureaux de l'Union Française. Nouvelle-Orléans, 1er Juin 1873. A Messieurs les Membres de l'Union Française. Messieurs et chers confrères, [illegible] ... H. Salomon. [illegible] J. B. Baquié.

GAZADE & CROOKS, [illegible] NEW-YORK. [illegible] Washington Morton.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO. Grande Vente, sans Réserve, — DE — Marchandises sèches étrangères et américaines, Lingerie, — 27 — Marchandises avariées. [illegible]

LOTERIES.

LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE SUR LE Plan de combinaisons. TIRAGE TOUS LES JOURS. [illegible] PRIX DU BILLET: $1 SEULEMENT. Partie de Billet en Proportion. Plan de police: Tirage tous les jours.

Le plus grand plan qui ait jamais été connu. Quatrième Grand Concert Tombola Au profit de la — Bibliothèque Publique du Kentucky. [illegible] $250,000 pour $50. [illegible] $1,500,000, [illegible]

Liste des Lots:

UN GROS LOT DE	[illegible]
UN GROS LOT DE	100,000
UN GROS LOT DE	50,000
UN GROS LOT DE	25,000
UN GROS LOT DE	17,500
10 LOTS DE $10,000	100,000
30 LOTS DE 5,000	150,000
50 LOTS DE 1,000	50,000
80 LOTS DE 500	40,000
100 LOTS DE 400	40,000
150 LOTS DE 300	45,000
250 LOTS DE 200	50,000
325 LOTS DE 100	32,500
11,000 LOTS DE 50	550,000

TOTAL, 12,000 lots, payables comptant, et s'élevant à $1,500,000

[illegible] Thos. E. Bramlette, Agent de la Bibliothèque publique du Kentucky [illegible]

Prix des Billets: [illegible]

E. DECHAMPS, No. 26, de la rue St-Louis, Nlle-Orléans. —Importateur de— Eaux-de-vie et Vins français. Cordiaux, Absinthe Suisse, Kirsch, Fruits à l'eau-de-vie, Fruits au jus. Liqueurs du pays, &c. Seul agent, aux Etats-Unis, pour la vente Celebre Amer des Pyrénées.

Chaudières à Sucre du Tennessee [illegible] Appartenant à MM. Woods, Yeatman & Co. [illegible] E. E. Lavillebeuvre, [illegible]

ETAT — DE — L'Atlas Insurance Company DE LA NOUVELLE-ORLEANS, 150 Rue du Canal 150. [illegible] Wm. H. Stevenson, Président. D. R. Taylor, Secrétaire. [illegible]